

# **1 Infirmier(e) en soins généraux – centre du don du sang et centre de prélèvement**

Référence : 3134-25-1226/SR du 8 décembre 2025



**Employeur : Centre Hospitalier Territorial**

**Corps /Domaine :** Infirmier en soins généraux

**Direction de la coordination des soins**

**Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre** <sup>(1)</sup> : au moins égale à 5 ans

**Lieu de travail : Médipôle Koutio**

**Poste à pourvoir :** immédiatement

**Date de dépôt de l'offre :** Lundi 8 décembre 2025

**Date limite de candidature :** Vendredi 26 décembre 2025

Détails de l'offre : Centre du don du sang et centre de prélèvement

## **Emploi RESPNC :**

### **Missions :**

Le Centre du Don Sang et le Centre De Prélèvement se situent sur deux sites distincts puisque l'un est au centre-ville de Nouméa et l'autre dans l'enceinte du CHT à Dumbéa. L'équipe est composée de personnel médical, paramédical et administratif. La mission du CDS est d'assurer l'accueil et le prélèvement des donneurs en sang total et en cytaphérèse pour une mission de santé publique territoriale. La mission du centre de prélèvement est exclusivement une activité de recueil d'échantillons biologiques (sang, urines, sécrétions respiratoires, gynécologiques...).

### **Activités principales**

#### **Au centre de prélèvement :**

- Assurer en collaboration directe avec le personnel administratif, l'accueil et l'information des patients et de leur famille
- Assurer les soins spécifiques au service et leur surveillance :
  - Prélèvements relevant de son rôle propre
  - Prélèvements spécialisés sous la responsabilité du biologiste
- Aider aux prélèvements faits par les biologistes dans les locaux du centre de prélèvement
- Veiller au confort du patient au regard des consignes liées aux techniques utilisées

#### **Au centre du don du sang :**

- Assurer en collaboration directe avec le personnel administratif et médical, l'accueil et l'information des donneurs
- Organiser et participer aux collectes extérieures
- Effectuer les entretiens pré don (en cours)
- Assurer les soins spécifiques au service et leur surveillance :
- Prélèvements de sang total, de cytaphérèse
- Saignées thérapeutiques
- Surveillance post-don

#### **Activités communes aux deux secteurs :**

- Travailler en collaboration avec les différents services du Laboratoire de Biologie Médicale et du Service de Transfusion Sanguine
- Respecter et faire respecter les règles d'hygiène

- Participer activement à la démarche qualité selon la norme ISO EN 15189
- Participer aux commandes et à la gestion des stocks des consommables nécessaires à l'activité
- Assurer la formation des stagiaires et des nouveaux arrivants

#### **Activités secondaires**

- Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service.

#### **Caractéristiques particulières de l'emploi**

Le centre du don du sang et le centre de prélèvement sont sous la responsabilité hiérarchique de l'encadrement des secteurs, eux-mêmes sous la responsabilité d'un cadre supérieur de santé et d'un directeur de coordinateur des soins.  
L'activité du centre du don du sang est sous la responsabilité du chef de service de transfusion sanguine.  
L'activité du centre de prélèvement est sous la responsabilité du chef de service du laboratoire de biologie médicale.

Les infirmiers du CDS ont une amplitude horaire de 7h à 15h18 du lundi au vendredi. Au regard de l'activité, les horaires peuvent évoluer.

Les infirmiers du centre de prélèvement ont une amplitude horaire de 6h30 à 14h30 du lundi au vendredi. Ces horaires seront évolutifs (journée complète). Une ouverture est également prévue le samedi matin.

#### **Profil du candidat**

##### **Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :**

- Soins d'urgence (AFGSU 2)
- Diplôme d'Etat d'Infirmier / Infirmiers en soins généraux
- Une expérience avec les nourrissons et les enfants serait appréciée
- Hygiène hospitalière
- Droits du patient
- Bonnes pratiques et techniques de prélèvements selon la norme ISO 15189
- Outils informatiques : Système informatique du laboratoire (Inlog), bureautique de base, logiciel de management de la qualité (Kalilab)

##### **Savoir-faire :**

- Identifier les situations d'urgence ou de crise et engager des actions adaptées
- Elimination des déchets

##### **Comportement professionnel :**

- Sens du service public
- Rigueur
- Capacité d'adaptation
- Capacité d'écoute et de communication
- Capacités relationnelles
- Sens du travail en équipe
- Capacité à réactualiser ses connaissances

#### **Contact et informations complémentaires :**

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter Anne LE DU Cadre supérieur de santé - tél : 20.80.00 - Poste 8060/ [mail : anne.ledu@cht.nc](mailto:anne.ledu@cht.nc)

## **POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE**

---

Les candidatures (**CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non-bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire** <sup>(2)</sup>) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines / Cellule recrutement par :

- Voie postale : BP J5-98849 - Nouméa cedex
- Dépôt physique : Direction des Ressources Humaines - Cellule recrutement - Médipôle Koutio
- Mail : [recrutement@cht.nc](mailto:recrutement@cht.nc)

<sup>(1)</sup>Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

<sup>(2)</sup>La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

**Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.**

***Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique***